

**Objet : Mission de maîtrise d'œuvre pour le suivi d'une d'étude hydraulique dans le cadre du réaménagement du chemin de Las Ribes à Alénya**

**Le Président de la Communauté de Communes Sud Roussillon,**

**D  
É  
C  
I  
S  
I  
O  
N**

**Vu** le Code de la Commande Publique et notamment les articles L. 2122-1 et R 2122-8,

**Vu** la délibération du Conseil de Communauté du 05 juillet 2023 prise en application de l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités, donnant délégations de compétences et de signature des marchés publics - Délégation du Conseil au Président et au Bureau,

**Vu** les crédits inscrits au budget concerné de la collectivité,

**Considérant** la nécessité de passer un marché de maîtrise d'œuvre, pour l'étude et le suivi d'une étude hydraulique dans le cadre du réaménagement du Chemin de Las Ribes à Alénya,

**Considérant** le montant estimatif des prestations fixé à 39 000,00 € HT,

**Considérant** que 4 opérateurs économiques ont été consultés et que 2 ont présenté une offre dans les délais impartis,

**Considérant** que l'offre du cabinet d'études GAXIEU comprenant :

L'état des lieux hydraulique et hydrologique pour un montant de 10 250 € HT, l'étude de diagnostic hydraulique pour 12 050 € HT, la définition du projet pour 11 750 € HT et le dossier de déclaration Loi sur l'Eau pour 2 950 € HT soit pour un montant global de 37 000 € HT (44 400 € TTC), a été jugée pertinente et économiquement la plus avantageuse,

## DÉCIDE

### **ARTICLE 1 :**

De conclure avec le cabinet d'études GAXIEU, un marché de maîtrise d'œuvre pour l'étude et le suivi d'une étude hydraulique dans le cadre du réaménagement du Chemin de Las Ribes à Alénya,

### **ARTICLE 2 :**

Que le montant de la dépense induite, soit 37 000 € HT (44 400 € TTC) est inscrit au budget Principal de la Communauté,

### **ARTICLE 3 :**

Que la présente décision sera communiquée au Conseil de Communauté lors de sa prochaine séance.

Fait à Saint Cyprien, le

**17 MARS 2026**

**Le Président  
Thierry DEL POSO**



Accusé de réception en préfecture  
066-246600282-20260317-2026-03-12D-AU  
Date de télétransmission : 18/03/2026  
Date de réception préfecture : 18/03/2026

16 rue J. et J. Tharaud - CS 50034 - 66750 SAINT-CYPRIEN CEDEX - Tél 04 68 37 30 60  
Mail : info@sudroussillon.fr - Siret 246 600 282 00114